



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/384 et Corr.1
13 février 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Dixième session
Bangkok (Thaïlande)
12-19 février 2000

**COMMUNIQUÉ DES MINISTRES DU COMMERCE
DES PAYS LES MOINS AVANCÉS,**

adopté à la Xe CNUCED, à Bangkok, le 13 février 2000

Les Ministres du commerce des pays les moins avancés se sont réunis à Bangkok le 13 février 2000 à l'occasion de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Tout en soulignant l'importance de cette dixième session, qui se tient à l'aube d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire, les Ministres ont noté qu'elle offrait la possibilité à la communauté internationale de s'attaquer aux carences de l'environnement extérieur et aux contraintes qui pesaient sur les efforts de développement des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés.

Les Ministres ont passé en revue le processus d'intégration de leurs pays dans une économie mondiale marquée, en ce début de XXI^e siècle, par une mondialisation et une libéralisation rapides. Ils ont à nouveau exprimé leur inquiétude devant la marginalisation continue qu'engendraient ces processus, et dont témoignait la part toujours plus faible de leurs pays dans le commerce mondial, l'investissement mondial et la production mondiale, situation aggravée par un endettement extérieur considérable et par la diminution de l'APD. Comme il est clairement indiqué dans le Rapport de 1999 sur les pays les moins avancés, ces processus ont aggravé les contraintes pesant traditionnellement sur l'offre dans les PMA à un moment où ceux-ci s'efforcent de s'adapter au nouvel environnement international plus compétitif. Au total, tous ces facteurs n'ont fait qu'empirer une situation socioéconomique déjà déplorable et amplifier les faiblesses structurelles inhérentes à l'économie des PMA. À cet égard, les Ministres ont demandé à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour les aider dans le combat qu'ils mènent pour inverser ces tendances en s'attaquant aux handicaps et aux contraintes structurelles hérités du passé et placer leur économie sur la voie d'une croissance durable.

GE.00-70087 (F)
BKK.00-105

Ils ont souligné que l'intégration des PMA dans l'économie mondiale et dans le système commercial multilatéral, qui en était le principal moteur, exigerait des mesures concrètes de la part de ces pays et de leurs partenaires de développement pour renforcer les capacités de production dans les PMA, notamment par le développement des infrastructures matérielles et la mise en valeur des ressources humaines, l'amélioration de l'accès aux marchés, et l'octroi d'une certaine flexibilité permettant d'utiliser des instruments de politique économique appropriés pour renforcer la compétitivité de secteurs d'une importance stratégique pour le développement de leur commerce. Dans ce contexte, les Ministres se sont déclarés préoccupés de ce que leurs partenaires commerciaux et partenaires de développement tardent à accorder un accès consolidé, en franchise et hors contingent, aux marchés pour tous les produits originaires des pays les moins avancés, une APD adéquate et des mesures générales d'allégement de la dette, ainsi qu'à adopter des mesures d'encouragement et de promotion des flux d'IED et des transferts de technologie. Ils se sont déclarés convaincus que ces mesures combinées auraient des incidences positives manifestes sur les résultats socioéconomiques de leurs pays et assureraient la viabilité de la poursuite des réformes économiques intérieures.

Le libre accès aux marchés n'aurait de sens que s'il s'accompagnait d'un assouplissement et d'une amélioration des règles d'origine. Les Ministres ont préconisé une plus grande stabilité des prêts mondiaux des produits de base pour que le développement de leurs pays puissent s'appuyer sur des flux prévisibles de recettes d'exportation. À cet égard, ils ont recommandé que soit mis en place un mécanisme d'examen de la structure des prix appliqués aux exportations des PMA.

Les Ministres ont souligné l'importance d'un système commercial multilatéral réglementé qui assure la prévisibilité et la sécurité de l'accès aux marchés dont les petites nations commerçantes telles que les PMA ont le plus besoin. Ils ont néanmoins mis l'accent sur la nécessité de tenir compte dans les nouvelles règles à élaborer de leurs besoins particuliers en matière de développement et de leurs capacités limitées de mettre en œuvre les accords conclus. À ce propos, ils ont insisté pour que les propositions qu'ils ont soumises à l'OMC dans le document WT/GC/W/251 soient prises en considération dans les prochaines négociations multilatérales, et ont décidé de suivre les progrès réalisés à cet égard. Ils ont demandé en outre qu'une étude approfondie des problèmes rencontrés par les PMA pour appliquer les accords commerciaux multilatéraux existants soit réalisée en vue d'adopter des mesures correctives, y compris des dispositions contraignantes en matière d'assistance technique. Les PMA ne devraient pas être contraints de prendre des engagements allant au-delà des prescriptions auxquelles ils doivent se conformer dans le cadre des obligations actuellement prévues dans les Accords de l'OMC.

Les Ministres ont souligné que l'assistance technique de la CNUCED jouait un rôle crucial dans le renforcement des capacités des PMA d'élaborer des initiatives et des stratégies de négociation qui leur permettent de participer plus activement aux négociations commerciales multilatérales et de défendre leurs intérêts. Ils se sont aussi félicités des analyses et des activités de renforcement des capacités de la CNUCED dans le domaine de l'investissement, qui contribuent aux efforts que les PMA ne cessent de déployer pour attirer des investissements, en particulier des investissements étrangers directs. Les Ministres ont demandé à la CNUCED de poursuivre son assistance.

L'accélération du processus d'adhésion à l'OMC des PMA candidats était une question à laquelle les Ministres attachaient la plus haute importance. Cette adhésion était considérée comme la première étape logique de leur intégration dans l'économie mondiale. Les Ministres ont donc appelé de leurs vœux l'élaboration, à l'intention des PMA qui n'étaient pas encore membres de l'OMC, de procédures claires, simplifiées et rapides qui leur permettraient d'adhérer un an après en avoir fait la demande. Les PMA candidats à l'adhésion devraient bénéficier de la reconnaissance automatique de leur statut et ne pas être soumis à des engagements allant au-delà de ceux qui étaient demandés aux PMA déjà membres de l'OMC.

Les Ministres ont noté avec préoccupation la lenteur de la mise en place du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce et l'absence de résultats des tables rondes organisées jusque-là pour les PMA. Ils ont demandé aux partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement de fournir des ressources adéquates pour faciliter l'exécution de divers projets proposés par les PMA au cours des tables rondes. Les Ministres ont renouvelé l'appel qu'ils avaient lancé dans leur Déclaration de Seattle pour demander un examen indépendant du Cadre intégré afin de parvenir à un accord sur les objectifs de ce Cadre, sur les arrangements institutionnels en vue de sa mise en œuvre, sur les résultats attendus du processus ainsi que sur des modalités de mobilisation de ressources pour l'exécution des projets proposés par les PMA et par les institutions conformément à leurs mandats respectifs.

Les Ministres ont souligné combien il importait d'apporter un appui aux organisations internationales s'occupant de la production et du commerce des produits de base des PMA, dont l'Organisation internationale du jute et le Fonds commun pour les produits de base.

Les Ministres ont réaffirmé l'engagement pris par leurs gouvernements d'assurer une préparation efficace et constructive de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Dans ce contexte, ils se sont félicités des efforts entrepris par le secrétariat de la CNUCED, en sa qualité de secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur les PMA, pour que chacun des PMA puisse convenablement se préparer pour la Conférence. Les Ministres ont remercié l'Union européenne et les partenaires bilatéraux de développement qui avaient fourni des ressources pour la préparation de la Conférence. Ils ont demandé à la Banque mondiale, au PNUD et aux partenaires bilatéraux de développement qui ne l'avaient pas encore fait de fournir des ressources au Secrétaire général de la Conférence pour assurer le succès de la préparation de la Conférence à tous les niveaux. Ils ont considéré que la Conférence offrirait une occasion importante à la communauté internationale de définir et d'adopter une "Perspective collective d'action commune" pour la prochaine décennie, afin de donner aux PMA les moyens de sortir résolument, une fois pour toutes, de leur marginalisation.

Les Ministres se sont félicités des mesures prises par l'Assemblée générale des Nations Unies pour renforcer le Bureau du Coordonnateur spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires au moyen de ressources additionnelles. Ils ont appelé le Secrétaire général de la CNUCED à redéployer parallèlement des ressources internes, afin que les effectifs du Bureau du Coordonnateur spécial soient suffisants pour que celui-ci puisse s'acquitter de son mandat, et notamment diriger la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA et coordonner les activités du système des Nations Unies en faveur des PMA.

Les Ministres ont remercié le Gouvernement thaïlandais d'accueillir la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de leur accorder une généreuse hospitalité pendant leur séjour à Bangkok. Ils ont remercié en outre les Gouvernements de la Belgique, de l'Irlande, de la Norvège, de la Suisse et du Royaume-Uni d'avoir financièrement contribué à la participation de certains PMA à la dixième session de la Conférence, ainsi que les Gouvernements de la Finlande et des Pays-Bas et l'Union européenne de leur contribution à la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.
